



Pourquoi préconiser les plantes indigènes dans votre bande riveraine?

Les plantes indigènes sont des végétaux (herbacées, arbustes, arbres) qui poussent de façon naturelle dans une région précise, sans aucune intervention humaine. Leur sélection dans votre bande riveraine serait un choix judicieux, car elles offrent de **nombreux avantages**.

Plus résistante

Premièrement, ces plantes sont **plus résistantes, car elles ont su s'adapter au milieu avec le temps**. Elles supportent donc mieux les variations climatiques et un sol plus pauvre. De plus, ces espèces floristiques sont

plus résistantes à nos rigueurs hivernales que les espèces commerciales et ornementales.

« Elles supportent mieux les variations climatiques et un sol plus pauvre »

Ne nécessite aucun engrais et pesticide

Leur adaptation leur permet aussi de ne **pas avoir besoin d'engrais ni de pesticides**. Ce qui est une bonne chose, car il est très néfaste pour un lac d'étendre ces produits sur une bande riveraine.



Moins sensible aux maladies

Enfin, la rusticité des plantes indigènes leur permet d'être **moins susceptibles aux maladies**.

Abrite et nourrit la faune indigène

Les plantes indigènes offrent aussi un cachet plus naturel à votre cours. Elles s'insèrent dans le milieu très facilement et sont prisées par la faune. En effet, les animaux sont habitués à ces plantes et s'en servent pour se nourrir et s'abriter. Pour plus d'informations sur les plantes indigènes, visitez le site Internet www.pepiniererustique.com

Dans ce numéro :

- Que faire avec les phragmites? p.2
- Michel Loiselle et le lac Stukely p.3
- Projets du RAPPEL: Les bandes riveraines de Racine sous la loupe p.4
- L'Association pour la protection du lac Écluse p. 5

Que faire avec les phragmites?

L'avez-vous déjà observé le long des routes? Le phragmite, aussi appelé roseau commun, est une graminée envahissante des milieux humides. On le retrouve principalement dans les fossés routiers et sur le rivage. Il modifie aussi le paysage pour le rendre stérile. En effet, lorsqu'il pénètre dans un environnement, il prend possession de tout l'espace disponible, diminuant par le fait même la biodiversité.

« Le roseau commun est une espèce très compétitive qui se propage rapidement, il est donc important de prévenir son implantation »

Par exemple, la plantation d'arbres et d'arbustes entre la route et la bande riveraine freine la propagation du phragmite, qui est très présent dans les fossés routiers. Une autre façon d'effectuer de la prévention est de surveiller les espèces présentes sur les bandes riveraines. En effet, **une petite colonie est plus facile à éliminer qu'une plus importante.**



Caroline Savage

Il est aussi utile de mentionner que l'utilisation d'herbicides sur les phragmites des milieux humides est illégale au Canada.

Comment l'éliminer?

Si vous trouvez quelques phragmites, le mieux est de les **arracher complètement en retirant le rhizome** (partie souterraine de la tige). La coupe des roseaux communs peut être pratiquée, cependant les résultats sont plutôt mitigés. Le défrichage doit s'effectuer avant la dispersion des graines soit vers la fin juillet – début août. De plus, les vêtements ainsi que l'équipement doivent être lavés sur place pour limiter la contamination.

Il est aussi possible de **brûler les phragmites**. Cette activité doit être effectuée par des professionnels qualifiés et des permis peuvent être nécessaires. Malheureusement, cette technique seule n'est pas assez efficace pour éliminer une population de phragmites.

Une méthode un peu plus efficace, surtout lorsqu'elle est combinée au fauchage, est **l'inondation de la superficie touchée pendant plus de 100 jours**. Cependant, cette technique est difficilement applicable. Bref, peu de moyens efficaces sont encore connus, mais des recherches concernant la lutte biologique sont en cours.

Recherches en cours

D'ailleurs, un groupe de recherche québécois (Groupe de recherche Phragmite) se spécialise dans le sujet. Vous pouvez suivre leurs découvertes sur leur site Internet au : www.phragmites.crad.ulaval.ca

La meilleure méthode reste encore la prévention, alors à vos aguets!

Michel Loisselle et le lac Stukely

Depuis 33 ans!

Cela fait 33 ans que Michel Loisselle est membre de l'Association pour la protection de l'environnement du lac Stuckely inc. Déjà dans les années soixante-dix, M. Loisselle avait remarqué que le lac ne se portait pas bien. En effet, l'eau de la baie était souvent de couleur verte. Après quelques recherches, ce dernier s'est rendu compte qu'une étude sur les installations septiques affirmait qu'il n'y avait que deux ou trois fosses de conformes sur les 85 qui étaient présentes autour du lac. À ce moment, l'Association pour la protection de l'environnement du lac Stuckely inc. montrait plus de vigueur dans le dossier et Michel Loisselle décida de faire partie de ce mouvement.

Règlementation pour les fosses septiques

Par la suite, après beaucoup d'efforts, ils ont réussi à convaincre la municipalité d'adopter les normes environnementales provinciales dans les règlements municipaux. Cela s'est entre autres traduit par le 1^{er} plan d'urbanisme en 1991, qui énonçait notamment des règlements sur les bandes riveraines et les fosses septiques.

La clé du succès: la sensibilisation

Ce que Michel Loisselle est le plus fier est d'avoir travaillé à rassembler les riverains face à la protection de l'environnement,

qui était alors perçu comme une contrainte. Il a réussi à faire comprendre à de nombreux riverains que les bonnes pratiques environnementales contribuent à la protection de leurs investissements. En effet, la valeur de leur propriété ainsi que leur qualité de vie seraient amoindries si le lac était inaccessible, parce que trop pollué. C'est donc dans cet ordre d'idée que Michel Loisselle et l'Association pour la protection de l'environnement du lac Stuckely inc. expliquent aux riverains la signification et l'importance d'une bande riveraine et les sensibilisent aux fosses septiques. Bref, c'est grâce à des personnes aussi impliquées que Michel Loisselle que la qualité de nos cours d'eau va s'améliorer.



Vous voulez aussi nous présenter l'exceptionnelle implication d'un de vos bénévoles, envoyez-nous son histoire au rappel@rappel.qc.ca

Projets du RAPPEL

Les bandes riveraines de Racine sous la loupe

Consciente de tous les impacts socio-économiques, récréotouristiques et environnementaux qu'offrent les lacs, la municipalité de Racine a demandé au RAPPEL d'effectuer une caractérisation de l'ensemble des rives des propriétés riveraines sur son territoire, soit autour des lacs Brompton, Miller et Brais.

Cette démarche visait entre autres à **caractériser la rive de chaque propriété riveraine, à évaluer la conformité envers la réglementation municipale et à prioriser les actions à entreprendre**. Lors des visites sur le terrain, plusieurs critères ont été recensés, tels que la largeur moyenne de la bande riveraine végétalisée ainsi que celle des accès, la présence d'érosion et les efforts de renaturation.

Fiches d'évaluation pour chaque propriété

Pour chaque propriété, une fiche d'évaluation était remise au propriétaire avec des commentaires et des recommandations. Une seconde fiche était destinée à l'inspecteur municipal afin de faciliter le suivi. La collecte d'information a été complétée par une caractérisation du littoral. Ainsi, la présence de plantes aquatiques, l'épaisseur des sédiments à un mètre de

profondeur et les structures présentes (tel qu'un quai) ont été répertoriées.

La municipalité, bien outillée pour la suite

L'ensemble des informations a été compilé dans une base de données Accès. Celle-ci permettra à la municipalité de Racine et à l'inspecteur municipal d'effectuer le suivi

des bandes riveraines et d'aider à l'application de la réglementation municipale. À la suite de cette caractérisation, **un rapport a été produit sur l'état de santé des rives et les priorités d'interventions**. Par le fait même, la municipalité est maintenant bien outillée afin de mieux diriger ses efforts de renaturation des bandes riveraines.

L'importance des bandes riveraines n'est plus à démontrer. Ces dernières remplissent plusieurs fonctions telles que la filtration des nutriments, la stabilisation du sol et la création d'ombrage et d'habitats fauniques.





L'Association pour la protection du lac Écluse

C'est en **janvier 2005** que l'Association pour la protection du lac Écluse a vu le jour. Les objectifs reliés à sa création étaient la sensibilisation des riverains à la fragilité du lac et à l'importance des bandes riveraines ainsi que l'éducation des citoyens et intervenants afin de mieux protéger le plan d'eau.

Le lac Écluse est un très petit lac dans le comté d'Orford. **Près de la moitié des rives sont occupées par le Manoir des Sables, qui est à la fois un hôtel et un terrain de golf.** Étant donné la nature du commerce et les implications qui lui sont reliées, l'association suit ce commerce de près. Plusieurs efforts ont été faits en ce sens, tels que **l'installation de capteurs**

de sédiments sur la partie du terrain de golf qui est en développement. Cependant, il y a encore du travail à faire. L'association s'implique aussi auprès des entrepreneurs qui effectuent un développement résidentiel dans le bassin versant du lac en les sensibilisant à l'érosion.

En général, la qualité de l'eau du lac Écluse est plutôt bonne. Cependant, il y a des épisodes où **la quantité de coliformes fécaux est importante.** C'est pourquoi l'Association essaie de **contrôler les populations d'outardes et de castors** présentes près du lac. L'organisation aimerait aussi effectuer une évaluation des fosses septiques situées près du plan d'eau. Un autre projet consiste

à sensibiliser les fermiers du bassin versant au problème d'érosion afin de diminuer la quantité de sédiments et de polluants qui se rendent au lac.

Enfin, l'Association pour la protection du lac Écluse souhaite encourager tous les citoyens à faire preuve de vigilance pour préserver la qualité de l'eau. Limiter l'usage d'engrais ou empêcher l'érosion sur son terrain est un geste simple qui peut faire la différence. Rappelons-nous que c'est en s'y mettant tous ensemble qu'on obtiendra une eau de meilleure qualité dans nos lacs.



Saviez vous que?...

Un sol à nu peut être 100 fois plus sensible à l'érosion (Purdue University, 1999)

La zone littorale est fréquentée par environ 90 % des espèces animales aquatiques (Pêches et Océans Canada, 2011)

Un kilogramme d'engrais contenant du phosphore qui se retrouve dans l'eau permet la production de 500 kg de plantes aquatiques (Pêches et océans Canada, 2011)

Vous avez des articles intéressants qui pourraient être publiés dans le bulletin? Vous désirez partager vos expériences ou simplement nous donner des nouvelles de votre association. Communiquez avec:

Cybelle Boucher
Agente de communications
RAPPEL

Téléphone : 819 564-9426
Courriel : rappel@rappel.qc.ca

Et n'oubliez pas d'aller nous rendre visite sur notre page Facebook et sur notre forum www.rappel.qc.ca!

